

Association Nationale des Hospitaliers Retraités

Section de la Mayenne

Assemblée Générale du mercredi 12 mars 2025

L'Assemblée Générale annuelle de l'Association Nationale des Hospitaliers Retraités (ANHR) de la section départementale de la Mayenne s'est tenue le mercredi 12 mars 2025 au Centre Multi Activités, le Palindrome, à Laval, 73 personnes étaient réunies.

Un café d'accueil et viennoiseries, pris en charge par la section ANHR de la Mayenne, a été offert aux participants.

Le Président, Yvon MOHAMMAD ouvre la séance :

Il souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants.

Il remercie la mairie de Laval pour le prêt de cette salle à titre gracieux pour notre AG. Il remercie aussi l'association « Paul Brodin » pour le prêt de la sono et des micros. Remerciements aussi à la direction du centre hospitalier de Laval pour nous avoir permis d'occuper une salle sur le CH pour nos réunions de bureau au cours de l'année.

Le Président remercie tous les membres du bureau de l'ANHR qui ont toujours œuvré pour le bon déroulement de l'association et pour la préparation de cette AG, sans oublier leur conjoint qui nous aident volontiers.

Le Bureau : Marcel Guillet : vice-président sortant - Geneviève Mohammad : trésorière et faisant fonction de secrétaire - Françoise Sauzet : trésorière adjointe - Francine Berthelot - Alice Claude - Marcel Freulon - Elisa Halopeau - Marie Claire Leroy - Marie France Plassais.

A l'occasion du départ du bureau de Marcel Guillet, le président le remercie pour le travail accompli auprès de notre association.

En effet Marcel Guillet a occupé le poste de Président et vice-Président durant plus de vingt ans (depuis 1998). Il a été aussi trésorier national durant une dizaine d'années.

L'ensemble du bureau regrette son départ du bureau et remercie Marcel pour son attachement à notre association et pour la pérennité de celle-ci.

Alice CLAUDE prononce un discours retraçant le parcours de Marcel Guillet au sein de l'association tant au niveau départemental que national, et met en avant son engagement et son implication dans la vie de notre section.

La section 53 offre un cadeau de départ à Marcel Guillet.

Bilan moral

Le bureau s'est réuni 8 fois au cours de l'année 2024.

Concernant le nombre d'adhérents pour l'année 2024 :

Fin 2023, l'association comprenait 150 adhérents.

En cours d'année 2024, il y a eu 20 départs et 8 nouvelles adhésions.

En fin d'année 2024 nous comptons donc 138 adhérents.

Concernant les cotisations, compte tenu que l'ANHR est une association reconnue d'intérêt général, la cotisation ouvre droit à une réduction fiscale de 66% de son montant. Ainsi pour une cotisation annuelle de 26 euros, l'adhérent ne paie que 9 euros après déduction fiscale, le conjoint au sens fiscal du terme qui cotise 16 euros ne paiera que 5 euros. La cotisation est reversée en totalité au siège à Bordeaux qui nous reverse 24% des cotisations.

A savoir que l'ANHR, section 53, prend en charge la revue du retraité hospitalier (508€ pour 2024).

Il rappelle que le reçu fiscal n'est plus envoyé systématiquement aux adhérents. En cas de contrôle fiscal l'adhérent peut demander le reçu fiscal auprès du siège de l'association à Bordeaux.

Il faut donc penser à rajouter le montant de la cotisation à la déclaration fiscale.

Le **bilan financier** et le **bilan d'activités** seront présentés par Geneviève Mohammad.

Bilan Financier 2024 présenté par Geneviève MOHAMMAD, Trésorière :

Solde compte d'administration au 31/12/2023 : 1 270,63€

Recettes

Cotisations perçues :	3 983,00€
Reversement du siège (24%) :	1 601,52€
Sorties, repas AG :	8 486,00€
TOTAL recettes :	15 341,15€

Dépenses

Versement au siège :	4 025,00€
Affranchissements :	484,38€
Sorties, repas AG :	7 685,43€
TOTAL dépenses :	12 571,53€

Solde au 31/12/2024 :

Compte Administration :	2 769,62€
Solde Compte Epargne :	4 622,57€
Soit un solde total de :	7 392,19€

Bilan d'activité 2024 présenté par Geneviève MOHAMMAD, faisant fonction de secrétaire :

Activités 2024 :

Cabaret Le Live à Château Gontier, le jeudi 21 mars 2024, nous étions 46 personnes.

Déjeuner croisière en Suisse Normande, le mercredi 12 juin 2024, nous étions 18 personnes.

Spectacle « Etincelles Aquatiques » à Martigné Ferchaud, le samedi 10 août 2024, nous étions 16 personnes.

Visite de la Cité du Lait à Laval, le mardi 15 octobre 2024, nous étions 19 personnes.

Un après-midi festif, avec goûter et animation par Gauthier PATURO, le mardi 3 décembre 2024, nous étions 60 personnes.

Activités 2025 prévues :

Journée en Vallée de Haute Mayenne : le mardi 20 mai 2025.

La Chaise Rouge à Pouancé, date à déterminer.

Après-midi festif, le vendredi 5 décembre 2025, à St Germain Le Fouilloux.

Le sujet de fond choisi cette année porte sur la prévention des maladies cardio-vasculaires chez les seniors par la Fédération Française de Cardiologie et le Club Cœur et Santé de Laval représenté ici par Mr Jean Pierre Lacues, président et la participation du Dr Mateus cardiologue référent.

Monsieur LACUES présente les activités du club Cœur et Santé de Laval :

Actions de prévention dont l'accompagnement, l'information, la sensibilisation.

Expositions sur le thème « 0 – 5 – 30 » : 0 tabac – 5 fruits et légumes par jour – 30 mn d'activités.

Mises à disposition de brochures au Centre Hospitalier de Laval : en service de cardiologie de Laval, à la maison des usagers (dans le Hall d'accueil du CH).

Permanences : les 2^{ème} mercredi du mois à la maison des usagers, au Centre Hospitalier de Laval ; les 3^{ème} jeudi du mois à la Maison des associations à Laval.

Sensibilisation aux gestes qui sauvent : Alerter – Masser – Défibriller

Le Club Cœur et Santé fête ses 45 ans cette année, il a été créé par le Dr Bienvenu, chef de service cardiologie de Laval.

Le Dr Mateus, cardiologue référent du Club Cœur et Santé, présente un rappel anatomique sur le cœur et la constitution des maladies cardiovasculaires : athérosclérose, infarctus et ses complications immédiates (insuffisance cardiaque gauche et droite) ; ainsi que les facteurs de risque.

Il est recommandé une activité physique régulière en prévention.

Les signes d'un infarctus peuvent être typiques (douleur dans la poitrine irradiant à gauche), ou atypiques. La prise en charge se fait à l'hôpital, avec traitement approprié et rééducation adaptée.

Le Dr Mateus présente ensuite d'autres causes d'insuffisance cardiaque (valvulopathies, insuffisance mitrale, l'hypertension ...)

Exposé très intéressant et très clair.

Les participants ont beaucoup apprécié cette intervention.

Yvon MOHAMMAD remercie les participants de leur écoute et souhaite à toutes et tous un bon appétit.

A l'issue de cette Assemblée Générale, un repas servi dans la même salle, soigneusement préparé par le traiteur du Petit St Germain, a permis un moment de partage convivial et unanimement apprécié.



